

Découvrez www.mybeautytraining.com
votre nouveau partenaire **formation** dédié à la beauté

ETABLISSEMENT DE RODEZ
21 RUE SAINT FIRMIN
BOY DIFFUSION
12850 ONET LE CHATEAU
Tél. 05 65 42 32 47 Fax
email rodez-onet@boy-diffusion.fr
Siret 39971637200103

Livré à :

CAPDEMILCOUPE

CHAVATTE BERNADETTE
5 RUE LAMARTINE

12700 CAPDENAC GARE

Votre Solution Coiffure & Esthétique

Siège social et centrale logistique
BOY DIFFUSION, 60 Chemin Carrosse 31400 TOULOUSE
Tél. 05 61 34 20 45 - Fax 05 61 54 44 46
SAS au capital de 2 201 552 euros - RCS : Toulouse 399 716 372
ID TVA : FR14 399 716 372

CAPDEMILCOUPE

CHAVATTE BERNADETTE
5 RUE LAMARTINE

12700 CAPDENAC GARE

Echéance le 11/07/2025 Paiement : Chèque 30 jours nets
Transporteur : Page 1/1

Date	Numéro pièce	Client	Votre référence	Commercial	R42
11/06/2025	1343770	C0199700		FREDERIC JAULHAC	

Référence	Désignation	Quantité	Prix brut	Remise	Prix net	Montant HT	TVA
131095	NATURNUA PARFUM SEDUCTION FOR WOMAN 100ML	1,00	24,15		24,15	24,15	1
<u>RECAPITULATIF</u>							
Produits Vente			-24,15				
A découper et joindre à votre règlement par chèque							
Net à Payer : 339,25EUR au plus tard le 04/07/25							
Client : C0199700 Facture : 1340178 du 04/06/2025							
SAS BOY DIFFUSION TOULOUSE							
A découper et joindre à votre règlement par chèque							
Net à Recevoir : 28,98EUR au plus tard le 11/07/25							
Client : C0199700 Avoir : 1343770 du 11/06/2025							
SAS BOY DIFFUSION TOULOUSE							
Nch 0776741 Le 27 juillet							
Total HT	% esc.	Escompte	Eco-contribution	Base T.V.A	Taux	Montant T.V.A	T.T.C.
24,15				24,15	20,00	4,83	**** *28,98EUR
Avoir :							28,98

Clause de réserve de propriété

La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne constitue pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du destinataire.

Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.

Conformément aux articles 441-6 et D411-5 du code de commerce, tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Règlement par virement, merci de rappeler votre
code client en référence

IBAN : FR76 3000 4024 9700 0109 6874 877
BIC-ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX